AMAP Fruits des Vergers du Moulin des Noues Saison automne - hiver 2016-2017

Objet

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les *Vergers du Moulin des Noues* à Maisdon-sur-Sèvre (44), et les consomm'acteurs de l'AMAP Les GUMES à qui elle livre ses produits.

Les Vergers du MOULIN des Noues

Produits proposés

Fruits

Pommes et poires cultivées selon le cahier des charges AB.... Certifiés par ECOCERT Sas F32600

• Fruits conditionnés en plateaux en fonction de la saveur dominante (plutôt acidulée ou plutôt douce).

Exemples de variétés							
Saveur	Pommes	Poires	Masse du plateau				
plutôt acidulée	,Akane, Reine des reinettes, Rubinette, Elstar, Boskoop, Reinette d'Armorique, Patte de Loup	Williams, conférence suivant disponibilité	Environ 7 kg				
plutôt douce	Akane, Gala,golden Melrose, Fuji, Jubilé		Environ 7 kg				

- Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés soit :Akane, Reine des reinettes, Elstar, Gala, Boskoop, Rubinette, Jubilé, golden Melrose, Fuji, Reinette d'Armorique, Patte de loup.
- La répartition des variétés de fruits, dans les plateaux, évolue au cours de la saison.
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise.

Jus de pomme

- Quatre variétés : nature, pommes-citron, pommes-agrumes-gimgembres et pommes-poire.
- conditionné en bouteilles d'1 litre. Conservation : 2 ans.

Distribution

- Lieu et horaires : ...entre 18h et 20h le vendredi soir à la Maison des associations de Saint Sébastien
- Dates: 16 septembre, 14 octobre, 11 novembre, 9 décembre, 6 janvier, 3 Février, (6 distributions).
 La distribution du 11 novembre sera décalée en fonction des disponibilités des producteurs.
- Chaque consomm'acteur doit être adhérent à l'AMAP LesGUMES et à jour de sa cotisation !.
- Un consommateur qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut les fruits sont répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Les plateaux et les bouteilles vides (sans les bouchons) sont à rapporter au producteur à la distribution suivante.

Fin de contrat, démission

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant. Celui-ci est choisi soit sur la liste d'attente de l'AMAP soit trouvé par la personne démissionnaire.

Modalités de paiement

Signature:

- Paiement d'avance des produits : 2 chèques (1 chèque pour 5 livraisons et un chèque pour une livraison) ou espèces ou Retz'L (monnaie locale) remis à la signature du contrat.
- Chèques libellés à l'ordre de Les vergers du moulin des noues

Produit	Saveur	Prix	nb par Mois	Montant Par produit	A payer en 2 chèques :
Plateaux de fruits	Plutôt acidulée	16,00€	x =		1er chq = 5 x total mensuel
	Plutôt douce	16,00€	x =		= 5 x
	Acidulée/douce en alternance	16,00€	x =		= €
	Nature	2,40€	x =		2 nd chq = total mensuel x 1
Jus de pomme	Pomme-citron Pommes-agrumes-gimgembre Puis Pomme-Poires	2,80€	x =		=€
TOTAL MENSUEL					X 6 = € TOTAL DU CONTRAT

Vu les conséquences de la grêle avec des fruits plus petits et marqués, nous allons faire plus de jus de pommes. Il est possible que le dernier plateau comprenne des fruits et du jus avec un maximum de 4 litres par plateau.

Fait à en deux exemplaires, le	·
Le consomm'acteur (Nom):	Les Producteurs : Maël Sinoir et Marie Paule Dugast
Adresse:	Le Moulin des Noues
	44690 Maisdon-sur-Sèvre
Téléphone:	Téléphone : 02.40.03.84.32
Courriel:	Portable : Marie Paule 06.65.39.10.10
	Maël 06.70.17.29.93

Courriel: lesvergersdumoulin@free.fr